

M. Gleave: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je comprends fort bien la préférence de la Commission du blé. Cependant, étant donné l'urgence de la situation qui a surgi il y a plusieurs mois, le ministre aurait-il la bonté de revenir sur cette décision en tenant compte des circonstances?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, étant donné l'urgence de la situation, il serait peut-être plus sage de laisser la Commission s'acquitter de sa tâche dans l'Ouest. (*Exclamations*) J'essaie de dire de la façon la plus polie possible qu'il y a deux façons d'envisager la possibilité que les hauts fonctionnaires de la Commission du blé viennent témoigner devant un comité de la Chambre. A l'heure actuelle, la Commission a beaucoup à faire pour essayer de résoudre le problème d'encombrement qui se pose à Vancouver. Elle s'efforce également d'accroître au maximum les exportations du Canada. A tout prendre, j'ai donc pensé qu'il serait peut-être plus sage de demander au comité qu'il entende la Commission du blé en mars.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre a déclaré que la Commission du blé ne comparaitrait pas devant le comité pour le moment et qu'environ huit ou neuf navires, pour lesquels la Commission versera des indemnités de surestaries, le ministre interviendra-t-il personnellement pour que les céréales sèches parviennent à ces navires et aux débouchés d'exportation avant que les agriculteurs du pays ne meurent de faim?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le député a l'avantage d'avoir un esprit lucide et simple. Pour l'esprit ouvert et objectif, la situation est malheureusement plus complexe que ne le voudrait le député. En termes très simples, la complexité découle d'un conflit entre deux avantages. Je me souviens que le député m'a demandé de m'assurer que les céréales humides seraient expédiées aux éleveurs aussi rapidement que possible. Cela s'est fait, et il en est résulté une surabondance. Dans la situation actuelle, il faut des céréales sèches pour des exportations qui ne pouvaient être présagées, comme les exportations au Japon. Il était impossible de prévoir qu'elles seraient aussi considérables. Les expéditions de grain sec à Vancouver sont donc prioritaires pour libérer les navires qui attendent.

[L'hon. M. Pepin.]

LE DERNIER VERSEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'adresse du ministre de l'Industrie et du Commerce. En raison de la restriction des crédits qui sévit dans les Prairies à la suite de la mévente des grains, le ministre songe-t-il à étudier avec la Commission du blé l'opportunité de faire le dernier versement au syndicat des céréales, le plus tôt possible, relativement à la campagne agricole précédente?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je m'efforce de consulter le plus souvent possible la Commission du blé et j'aborderai également cette question avec elle.

M. Muir (Lisgar): Une autre question supplémentaire. Le ministre fera-t-il rapport à la Chambre le plus tôt possible des entretiens qu'il aura avec la Commission du blé?

LES EXPÉDITIONS DE GRAIN HUMIDE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je vais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais j'aimerais l'informer qu'à l'heure actuelle, des wagons couverts remplis de grain sec attendent sur les voies secondaires.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question?

M. Korchinski: Le ministre pourrait-il tenter de savoir de la Commission du blé si les cultivateurs peuvent s'attendre à expédier au moins le contingent de trois boisseaux de grain humide qu'elle avait autorisé et si elle prévoit un autre mouvement de grain humide avant le printemps peut-être? Pourrait-il nous faire rapport à ce sujet?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le président de la Commission a donné sa réponse hier dans sa conférence de presse. La voici:

Nous avons aussi établi un programme qui permet aux producteurs de livrer à l'avance le grain humide jusqu'à concurrence du contingent de trois boisseaux. Nous envisageons toujours de porter uniformément ce quota à six boisseaux mais, vu la grande quantité de grain humide actuellement acheminée vers le marché, il sera impossible de permettre d'autres livraisons au-delà du contingent de trois boisseaux de grain humide.

M. Korchinski: Autre question complémentaire. Le ministre s'attend-il à ce que tous les cultivateurs qui n'ont pas livré leur contin-